

Fiche de chantier

En application du <u>décret n°2010-1603 du 17 novembre 2010 modifié</u> et de l'<u>arrêté du 31 mars 2011 modifié</u> relatif à la fiche de chantier

	RENSEIGNEWENTS GEN	EIROX			
	Coordonnées du (des) propriétaires	Coordonnées du (des) donneurs d'ordre			
NOM					
Prénom					
Adresse					
Téléphone / E-mail					
Référent de la collectivit NOM, Prénom : Téléphone :	é (à renseigner par la collectivité):			
Lieu-dit:	:				
Nature des travaux : □ Abattage □ Débardage □ Autres Surface du chantier : Ha Volume : m³ ou tonnes Essence(s) :					
Dispositions relatives à la lutte contre le travail dissimulé : Volume >500 m³ (travaux d'exploitation mécanisés) ou > 100 m³ (manuels), ou travaux sylvicoles su une surface supérieure 4 hectares ? □ Non □ Oui → Transmettre une fiche à la DREETS, le nombre de salariés de l'entreprise déclarante intervenant sur le chantier étant de :					
	COORDONNÉES DES INTER	VENANTS			
Contact :	Périod	none:e d'intervention:			
Prestation : Entreprise 3 : Contact :	Périod Téléph	e d'intervention :			

<u>Rappel réglementaire</u> : si intervention simultanée ou successive, le(s) employeur(s) défini(ssen)t les mesures spécifiques destinées à prévenir les risques liés (cf. rubrique ci-dessous).



FACTEURS DE RISQUES					
□ Néant, si aucun des facteurs de risques précédents n'est présent sur le chantier.					
Si concerné, cocher et préciser les informations spécifiques au chantier sur la liste indicative suivante :					
Caractéristiques du terrain : □ Pente □ Précipice □ Faille □ Barre rocheuse □ Cours d'eau □ Plan d'eau □ Source □ Zone humide Si présence, indiquer les consignes à respecter (distance de sécurité) :					
Ouvrage souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution : Lignes aériennes (électricité, téléphone) Conduites d'eau ou autres fluides Gazoducs Oléoducs Pièces d'eau Si présence, indiquer les consignes à respecter :					
Voies de circulation : □ Voies accessibles aux véhicules à moteur □ Chemins balisés □ Canaux □ Voies ferrées □ Pistes / installations de ski Si présence, indiquer les consignes à respecter :					
Ouvrages divers : □ Bâtiments □ Vestiges militaires □ Vestiges miniers □ Puits et ouvrages divers □ Captage d'eau (préciser le périmètre) □ Carrières □ Ruines et petit patrimoine Si présence, indiquer les consignes à respecter :					
Autres risques : ☐ Chasse ☐ Restes de conflits armés ☐ Zone piégée Si présence, indiquer les consignes à respecter :					
Etat sanitaire du peuplement : Chablis Proportion d'arbres morts : % Proportions d'arbres dépérissants : % Arbres écroués à risques spécifiques Arbres atteints d'affections susceptibles de présenter un danger pour le travailleur Si présence, indiquer les consignes à respecter :					



Risques biologiques: Tiques (Borréliose de Lyme, Hantavirose, En Rongeurs et mammifères vecteurs de Leptos Chiens, chats, renards, et autres vecteurs de Animaux vecteurs de la rage Chenilles processionnaires Frelons, guêpes, abeilles Si présence, indiquer les consignes à respecter	spirose e l'Echinococcose			
Zonages environnementaux et paysagers : Réserve naturelles Espace naturel sensible Site inscrit ou site classé Zone d'intérêt écologique (ZINIEFF) Si présence, indiquer les consignes à respecter	☐ Arrêté de protection bioto ☐ Zone Natura 2000 (ZPS/ ☐ Espace boisé classé			
Divers: ☐ Travaux prévus par la collectivité sur la voirie ☐ Usages particuliers de la voirie (randonnées, Si présence, indiquer les consignes à respecter	ski de fond,)			
SE	COURS			
Numéros o	l'appel d'urgence			
15 SAMU 18 POMP	IERS 112 Nu	ıméro Européen		
Une trousse de secours complète et à jour doit être présente sur le chantier forestier. Tous les agents présents sur le chantier sont formés aux gestes de premiers secours. Descriptif des moyens d'accès au chantier :				

Indiquer le point de rencontre avec les secours sur le croquis (si l'accès au chantier ne se fait pas sur une voie ouverte à la circulation publique et s'il est pertinent).



Couverture téléphonique sur le chantier : □ Oui □ Non Si non, indiquer sur le croquis ci-dessus, le point couvert le plus proche.						
INTERVENTION SIMULTANÉE						
☐ Néant, si aucune intervention simultanée ou successive n'est programmée.						
Opérations concernées	Entreprises concernées	Mesures de sécurité pour prévenir les risques liés aux interventions simultanées				
	CROQUIS DES LIE	UX (joindre un plan de situation)				
Toutes les informations précédemment renseignées doivent être portées sur le croquis du chantier. (Le croquis peut être réalisé sur un autre support. Il doit être co-signé par le donneur d'ordre et le(s) chef(s) d'entreprise(s) intervenante(s).)						
Légende : données (— Limite de parcelle — Chemin	Parcelle à e	exploiter				
Légende : secours PR Point de rencontre (coordonnées GPS :) Cimite de zone non couverte par couverture téléphonique (si non-indiqué, toute la zone est couverte) : si entièrement non couvert → couverture la plus proche :						



RAPPELS DES RÈGLES DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRES

⇒ Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour tous;
 ⇒ Travailleurs présents sur le chantier tous formés aux gestes de premiers secours;
 ⇒ Travailleurs présents sur le chantier tous équipés afin de communiquer entre eux;
 ⇒ Trousse de secours présente sur le chantier avec le matériel permettant d'arrêter des saignements abondants;
 ⇒ Définir et respecter les périmètres de sécurité;
 ⇒ Stationner les véhicules dans le sens du départ et laisser la voie d'accès libre;
 ⇒ Autre(s):

DATES ET SIGNATURES DES PARTIES PRENANTES

Date et signature du donneur d'ordre	Date et signature de chaque chef d'entreprise intervenante sur le chantier	
	Entreprise 1	
	Entreprise 2	
	Entreprise 3	